

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2010

Le 5 mars 2010 à 20h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : VILLANNE JF – GENET JP – VASQUEZ E –MION R –PFEIFFER JL - DUCOVAT D– LERAYER M.

Absents excusés : PELLEGRINI S – AUBIN X.

Secrétaire de séance : DUCOVAT D.

1. Préparation du budget 2010

Un bilan des emprunts communaux est présenté par Elise Vasquez.

Prêt DEXIA jusqu'en 2014, à 4.54 % : 21 305.69 € au 01.03.10.

Prêt Crédit Agricole jusqu'en 2016, à 3.46 % : 26 846.00 au 28.09.2010, 3^{ème} tranche des trottoirs.

Prêt Caisse d'Epargne jusqu'en 2016 à 5.6 % : 18 653.00 € au 01.04.2010.

Prêt Crédit Agricole jusqu'en 2013 à 5.53 % : 2^{ème} tranche des trottoirs.

Le Maire tentera de renégocier le prêt à la Caisse d'Epargne car c'est celui qui a le taux le plus élevé et une échéance suffisamment lointaine.

En complément de la réunion de préparation du budget du 19.02.2010, le Maire continue les explications sur les postes sous et sur-réalisés pour l'année 2009.

Le Maire présente ensuite l'état des dépenses 2010 au 5 mars 2010.

Le remplacement du photocopieur parti cette semaine a engendré une perte ponctuelle d'environ 900 € au total, suite aux erreurs liées à l'annulation du contrat antérieur (poste 6156).

Le contrat de maintenance des cloches de l'église pourrait être optimisé et alterner les révisions entre 1 et 2 ans.

La suite de la préparation du budget s'effectuera en réunion les jeudi 18 mars, lundi 22 mars, pour un vote prévu le 26 mars, sachant que le délai est le 15 avril 2010.

2. Questions diverses

- L'expert mandaté par le SPANC est attendu le 19 mars pour faire les visites des propriétés ayant des installations d'assainissement soupçonnées de dysfonctionnement.
- L'expert Groupama se déplace le 18 mars pour le sinistre du chemin entre Bucey et Messon.
- Eglise : réception d'un devis à 1950 € pour le toit de la sacristie. Ordre est passé.
- Clôture de l'ASPBO vers le lavoir sur le terrain de Sylvie Toulouse. Des discussions ont eu lieu avec Monique Lerayer. Sylvie Toulouse s'est proposée de racheter la barrière pour 20 € ou demande de convenir d'une date par écrit pour l'enlèvement de cette clôture. Monique Lerayer rappelle des éléments de contexte reçus de l'ASPBO, notamment que la barrière avait été posée à la demande expresse de Sylvie Toulouse. Une réunion de l'ASPBO est prévue le 6 mars.
- Un entrepreneur qui travaille pour un particulier du village a obstrué l'entrée de la carrière en déposant de la terre juste à l'entrée. Le particulier alerté par le Maire fera en sorte que le tort soit réparé sous une dizaine de jours.
- Le Maire est convoqué au Tribunal de Police pour une épave stationnant sur un terrain. La plainte vient de l'Association Foncière. Le Maire, absent à la date indiquée, sollicitera un report d'audience.

Séance levée à 22H25.